

# CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT CENTRE-VAL DE LOIRE

TITRE DE MAITRE ARTISAN

Par décision du Président de la Commission Régionale de Qualification, conformément au décret n°98-247 du 2 avril 1998 et au décret n°2017-861 du 9 mai 2017,

le titre de Maître Artisan est attribué, au titre des diplômes, à

**Madame Léonie BONNEFOY**

**Pour le métier de : podo-orthésiste**

née le 12/10/1982 à **Argentan**  
Chef de l'entreprise immatriculée au Répertoire des Métiers sous le numéro **527578629**.

Fait à Orléans, le 25 octobre 2021

L'Impétrant,

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
Centre-Val de Loire,  
Président de la COREQUA,  
**Gérard BOBIER**

